



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Bilan d'activités 2022

Les activités de l'association « Handicaps-Ensemble » continuent à s'amplifier. Ses objectifs, selon les statuts, restent d'être force de veille et de propositions pour l'application concrète de la loi de 2005.

Cette année 2022 a vu de nouvelles personnes s'impliquer dans la vie de l'association. Elles ont rejoint le Conseil d'Administration, et, pour certaines d'entre elles, se sont impliquées dans les permanences, l'accompagnement des personnes et les arpentages.

Ce « sang neuf » est indispensable pour garantir une pérennité de nos missions qui, rappelons-le, sont des missions qui relèvent du service public.

Un focus sur quelques-unes d'entre elles :

La communication :

- Le site et la page Facebook permettent de transmettre des informations et de toucher un public plus vaste. La page Facebook est régulièrement mise à jour pour transmettre des informations nationales ou locales.
- Le flyer est diffusé de plus en plus et est un des outils qui permettent de nous faire connaître. Il est utilisé et distribué lors des manifestations locales, mais aussi est à disposition dans certains services municipaux (Mission handicap, CCAS, Maison des associations...) et même à la MDPH
- La ligne téléphonique est très utilisée pour renseignement ou prises de rendez-vous aux permanences, mais aussi elle est utilisée par les partenaires professionnels ou associatifs. Il est conseillé de laisser un message.

Le partenariat avec la Ville de Montreuil :

- Participation à la Journée des Associations Montreuilloises de septembre.
- Implication dans l'expérience « cinéma-différence » qui se déroule une fois par mois au Méliès. L'association « Handicaps-Ensemble » y est présente à la quasi-totalité des séances. Une convention entre Est-Ensemble, Cinéma Différence et Handicaps-Ensemble a été élaborée pour concrétiser le partenariat.
- Actions de sensibilisation auprès des animateurs des accueils de loisirs : elles ont pris fin avec le départ de la responsable pédagogique. Ce partenariat existait depuis

fin 2018 et si quelques demandes émanent des directions, nous n'avons reçu aucune directive de la part de la mission handicap malgré nos questionnements.

- Mise à disposition d'une salle à la Maison des associations pour les permanences d'accueil du public (autrefois un mercredi sur deux, en 2022 presque tous les mercredis (elles ont pu reprendre dès que les directives nationales l'ont permis) et mise à disposition d'une salle pour l'organisation des réunions de Conseil d'Administration, une fois toutes les six semaines environ.
- Liens de confiance avec certains élus et services de la Ville.

Le partenariat ne se limite pas à la Ville de Montreuil :

- Le partenariat local continue à s'enrichir notamment avec les associations de la Ville (Droit Pluriel, Solienka, le MRAP de Paris 12^{ème}, le centre social SFM Montreuil, la MDPH, le réseau FIL, le CMPP de Bagnolet, les Centres de quartier Hoche et Lounès-Matoub, les associations Action contre la Faim, Les petits frères de pauvres...)

Le projet « paroles exceptionnelles »

- Projet démarré en 2021. L'objectif étant de donner la parole à celles et ceux qui ne l'ont que très rarement : les parents d'enfants en situation de handicap. Ce projet a été coconstruit par les principaux protagonistes : huit parents d'enfant ou d'adulte. Deux projections ont eu lieu au cinéma Méliès de Montreuil et ont rassemblé 349 spectateurs. L'objectif est maintenant de « transformer l'essai » en diffusant dans d'autres salles, ou instituts de formation, établissements médico-sociaux, ou autre

Cette liste n'est pas exhaustive car chacun des militants que nous sommes effectue au quotidien un travail de fourmi pour faire connaître l'association et inciter les personnes isolées à faire valoir leurs droits

Quelques chiffres pour 2022 :

- 90 personnes ont été reçues en rendez-vous individuels ; 17 ont nécessité un suivi et plusieurs rendez-vous.
 - o Sur ces 90 personnes, 13 ont nécessité un ou plusieurs rendez-vous en extérieur (SFM, centre de quartier Hoche, CMPP de Bagnolet, avocat, et à domicile pour 3)
 - o 31 rendez-vous hors permanences
- Environ 70h de réunion avec les partenaires institutionnels ou associatifs
- Environ 200 heures de travail administratif (gestion du site, rédaction de courrier ou mail...)

Ne sont pas chiffrées le nombre de communications téléphoniques, que ce soit de la part des partenaires ou des personnes concernées par le handicap ! En tant que bénévoles, nous ne sommes pas disponibles à tout moment. Il est donc conseillé de laisser un message ou de rappeler !

D'autres actions « de fond » mobilisent l'association :

- L'accessibilité des lieux publics et espace public est aussi notre, votre quotidien. Des arpentages sont initiés par l'association (Croix-de-Chavaux, place des Ruffins, espace Joliot-Curie), ou par la Ville (place de la République, Café La Pêche), ou demandé par l'association, en présence de la Ville ou Est-Ensemble (Conservatoire, CMS Altaïs). Force est de constater que la communication avec les services municipaux concernés n'est pas simple. L'association « Handicaps-Ensemble » considère que l'accès à tout pour tous ne doit pas n'être qu'un slogan mais un objectif réel. Nous continuerons à arpenter l'espace public pour relever les incohérences qui peuvent représenter un vrai danger pour les piétons, personnes à mobilité réduite (ex situation place du Général-De Gaulle)
- Le projet de création d'une antenne MDPH : le service social départemental a ouvert un accueil dédié aux personnes concernées par le handicap. Nous n'avons toujours pas rencontré ces professionnels et ne connaissons pas le contenu du projet mais nous constatons que ce service oriente des personnes vers nos permanences.
- La mission handicap a été enrichie d'une personne dédiée à l'accueil des personnes concernées par le handicap. Nous n'avons plus aucun contact avec cette professionnelle en charge des permanences "handicap" de la Ville avec qui nous avons établi un partenariat.
- La réactualisation de la charte Montreuil-Handicap nous paraît toujours souhaitable. Il s'agirait de l'expression d'un engagement clair de la Ville concernant le handicap.
- La Commission Communale pour l'Accessibilité s'est réunie en décembre pour « mettre en place des groupes de travail pour réfléchir à une charte pour une ville inclusive ». Un important travail avait été réalisé par les membres du collectif Montreuil-Handicap en 2013. Ce collectif s'est constitué en association en 2016 mais le travail sur l'actualisation de la charte n'a jamais été reconnu ni pris en compte. Nous déplorons que cette commission se cantonne à des réflexions préalables ou à des constats autosatisfaits très ponctuels des services sans jamais réunir les groupes de réflexion prévus pour se pencher sur les problèmes réels d'une ville réellement inclusive.

Vous constatez qu'une toute petite équipe de bénévoles se mobilise quasi quotidiennement pour améliorer la vie quotidienne des personnes concernées par le handicap. Le tableau montrant le nombre (approximatif) des heures de bénévolat le prouve.

Nous avons acquis, au fil des années des compétences qui nous permettent de le faire, mais vous aussi, vous avez des compétences. On a besoin de renfort.

La secrétaire de Handicaps-Ensemble
Sylvia GAYMARD